



Octobre 2010

Le Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup : mobilisation des milieux et 300 000 \$ en aide financière

(par Raymond Duval, MRC de Rivière-du-Loup)

Le Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup vient de compléter la 3^e année de l'entente 2007-2014 intervenue avec le gouvernement du Québec. Rappelons que la MRC dispose d'une somme de 2,2 millions de dollars pour soutenir les communautés rurales dans la prise en charge de leur développement pour la durée de cette entente. Grâce à cette enveloppe budgétaire, le Pacte rural de la MRC a soutenu, en 2009-2010, pas moins de 22 initiatives ou projets de développement élaborés par les différentes communautés rurales du territoire de la MRC. Tel que le démontre le tableau ci-après, le Pacte rural a investi près de 300 000 \$ dans différents projets dont la valeur a dépassé 2,3 millions de dollars.

Secteur d'intervention	Nombre de projets	Coût total des projets	Financement Pacte rural
Culture et patrimoine	6	134 925 \$	50 000 \$
Développement économique	2	161 500 \$	15 000 \$
Développement local	4	310 208 \$	191 264 \$
Éducation	1	308 000 \$	10 000 \$
Environnement, paysage, ressources naturelles et développement durable	3	59 886 \$	15 504 \$
Habitation	1	1 252 857 \$	10 000 \$
Loisirs et sports	2	114 077 \$	2 870 \$
Tourisme	3	19 004 \$	4 945 \$
Total	22	2 360 457 \$	299 583 \$

C'est le soutien à la présence d'agents de développement rural dans la plupart des douze municipalités rurales qui a profité du plus important soutien financier, soit 168 500 \$. Ces agents offrent un soutien professionnel pour l'animation, la mobilisation, la formation et l'aide technique des intervenants locaux des diverses organisations du milieu rural sur différents aspects du développement rural durable. Ils collaborent d'ailleurs étroitement avec les corporations locales de développement.



Culture en musique dans l'ancien presbytère devenu Maison de la culture à Saint-Cyprien



Marché public Lafontaine, Rivière-du-Loup
Crédit photo : SADC de la MRC Rivière-du-Loup

Parmi les projets qui ont reçu le financement maximal de 10 000 \$ attribué aux projets locaux, on peut citer l'implantation du Marché public Lafontaine à Rivière-du-Loup, une heureuse initiative qui favorisera la diversification, la valorisation et la commercialisation des produits agroalimentaires de la région.

En matière de culture, secteur qui compte pour six des vingt-deux projets financés au cours de la dernière année, le projet « culture en musique » de Saint-Cyprien, un projet original qui vise à faciliter l'accès à l'enseignement musical professionnel dans un lieu adapté soit l'ancien presbytère devenu Maison de la culture, a obtenu 10 000 \$. Par ailleurs, les projets « aménagement d'un parc municipal » voisin du bureau municipal de Saint-Antonin et « mise sur pied de la première Maison familiale rurale dans le KRTB » à Saint-Clément ont également profité chacun d'une aide financière de 10 000 \$.

Projets éoliens communautaires : Hydro-Québec rendra son verdict dans quelques mois

(par Nicolas Gagnon, MRC de Rivière-du-Loup)

Le 6 juillet 2010 était la date limite pour déposer un projet à Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres pour l'achat d'électricité éolienne provenant de projets communautaires. La MRC de Rivière-du-Loup et son associé en affaires, Innergex Énergie renouvelable inc., ont présenté deux projets éoliens à la société d'État : le projet Viger-Denonville situé à Saint-Paul-de-la-Croix et Saint-Épiphane, ainsi que le projet Canton-de-Whitworth situé à Saint-Antonin, tous deux présentés à la population lors des deux soirées portes ouvertes qui se sont tenues les 26 et 27 avril dernier.

Un total de 31 soumissions provenant de 21 territoires de MRC ont été déposées dans le cadre de cet appel d'offres. Hydro-Québec doit choisir 10 projets provenant de 10 territoires de MRC différents. La MRC de Rivière-du-Loup a donc mathématiquement 10 chances d'être choisie parmi les 21 MRC d'où émanent les projets soumis. Compte tenu de la qualité du dossier qu'il a présenté avec son partenaire, le conseil de la MRC a confiance qu'un des deux projets qu'il a soumis ce 6 juillet sera choisi par Hydro-Québec. La société d'État doit faire connaître la liste des projets retenus, d'ici la fin de l'année.

